

Une commission spéciale sera formée au Brésil pour analyser le cas de la présidente Dilma Roussef



Brasilia, 23 avril, (RHC).- La Chambre des députés du Brésil choisira lundi une commission spéciale qui devra analyser le cas de la présidente Dilma Rousseff pour déterminer si un procès de destitution est entamé ou pas.

Ce groupe de 21 membres sera officiellement installé mardi, une fois que son président, vice président et rapporteur seront élus. La commission aura un délai de 10 jours pour émettre son verdict.

Prenant la parole à la cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur le changement climatique, hier aux Nations Unies, Dilma Rousseff a qualifié la demande de procès politique à son encontre de violation de la vérité, de la démocratie et du droit.

La présidente brésilienne a insisté sur le fait qu'elle n'a commis aucun délit, qu'elle a confiance en le peuple brésilien qui travaille et apprécie la liberté raison pour laquelle il empêchera tout retour en arrière.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/91448-une-commission-speciale-sera-formee-au-bresil-pour-analyser-le-cas-de-la-presidente-dilma-roussef>



Radio Habana Cuba